

COG 2022-2025

Point pour information - CLU Angers

10 mai 2022



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Sommaire

01	La méthode	03
02	Les enjeux	06
03	Les axes stratégiques	14
04	La trajectoire financière	16



01

La méthode

Un premier cycle de travail :

1 - Constitution d'une Commission des comptes et de l'audit (CCA) COG ad hoc, composée des membres de la CCA, des représentants des tutelles, des représentants du service gestionnaire

2 – Définition d'un programme de séances de travail sur les grandes thématiques identifiées :

- Présentation du nouveau modèle de coût et facturation
- Enjeux opérationnels sur le processus employeurs ;
- Enjeux opérationnels sur le processus liquidations affiliés ;
- Enjeux opérationnels de la relation client ;
- Enjeux Gouvernance
- Projets SI, fias généraux dont communication

=> 9 CCA-COG entre octobre 2021 et février 2022

3 - Définition du plan général de la COG : validation par le bureau, puis le CA le 14 décembre dernier

4 - Focus action sociale : ce sujet a été traité par la commission de fond social. A l'issue des travaux, la Présidente de la commission du fonds social (CFS) venue présenter ses orientations et travaux à la CCA COG.

4 - Focus Pilotage technique et financier : ce sujet a été traité par la commission du pilotage technique et financier (CPTF). A l'issue des travaux, le Président de la CPTF est venu présenter ses orientations et travaux au groupe de travail.

A l'issue de ce premier cycle :

1 - Les tutelles ont défini un cadrage stratégique et financier relatif à cette COG

3 – Sur la base de ces discussions avec les administrateurs et les tutelles, le service gestionnaire a présenté un projet de COG assorti d'une trajectoire financière, prenant en compte les besoins du service gestionnaire, les demandes des administrateurs et le cadre défini par les tutelles ;

4 – Une fois le projet transmis, s'est engagée une négociation entre le Président du CA, la Caisse des dépôts et les tutelles sur les sujets restés en suspens.

Dernière phase :

1 - Validation de la COG en conseil d'administration du 30 mars dernier

2 - Signature tripartite le 30 mars dernier



02

Les enjeux

2.1

Un tendancier d'activité marqué par une augmentation importante, peu compatible avec le cadrage financier de l'Etat

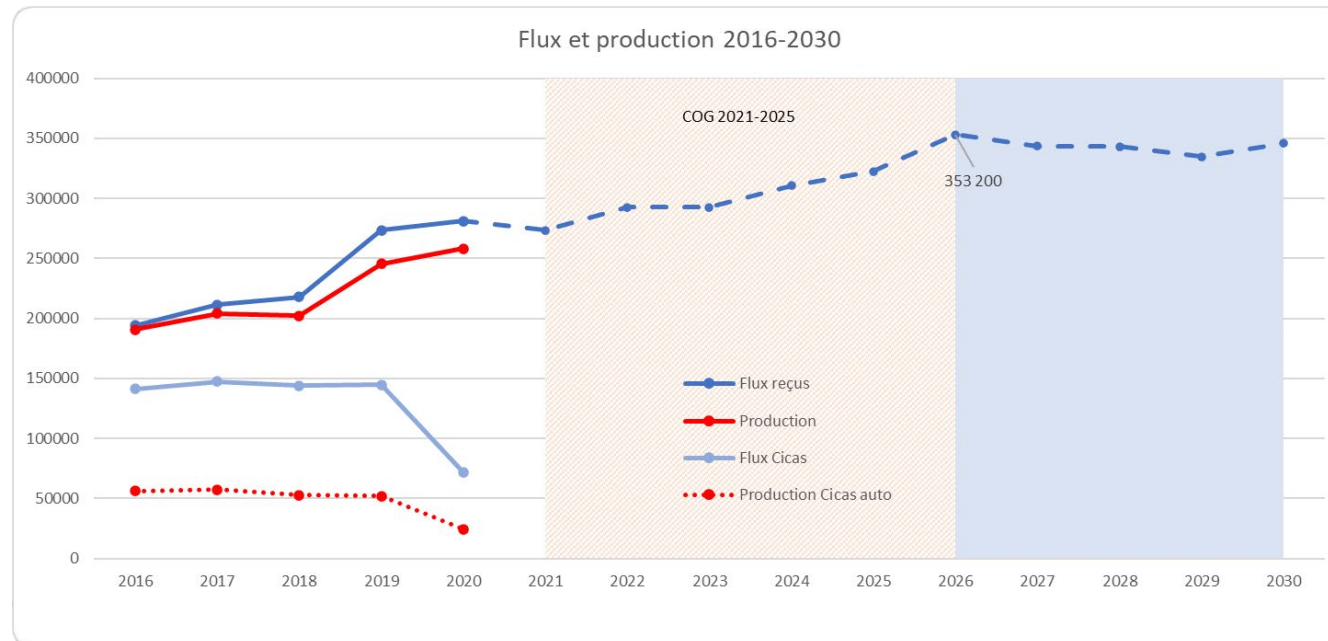
Un tendancier d'activité marqué par une augmentation d'activité importante, peu conciliable avec le cadrage financier de l'Etat

► Un cadrage financier de l'Etat demandant une nette diminution des moyens

- -1,5%/an sur les dépenses fonctionnement

2020	F2021	2022	2023	2024	2025
93,02	94,73	93,30	91,91	90,53	89,17

► Mais une forte augmentation de volumétrie des demandes de retraite à traiter



Deux effets à absorber :

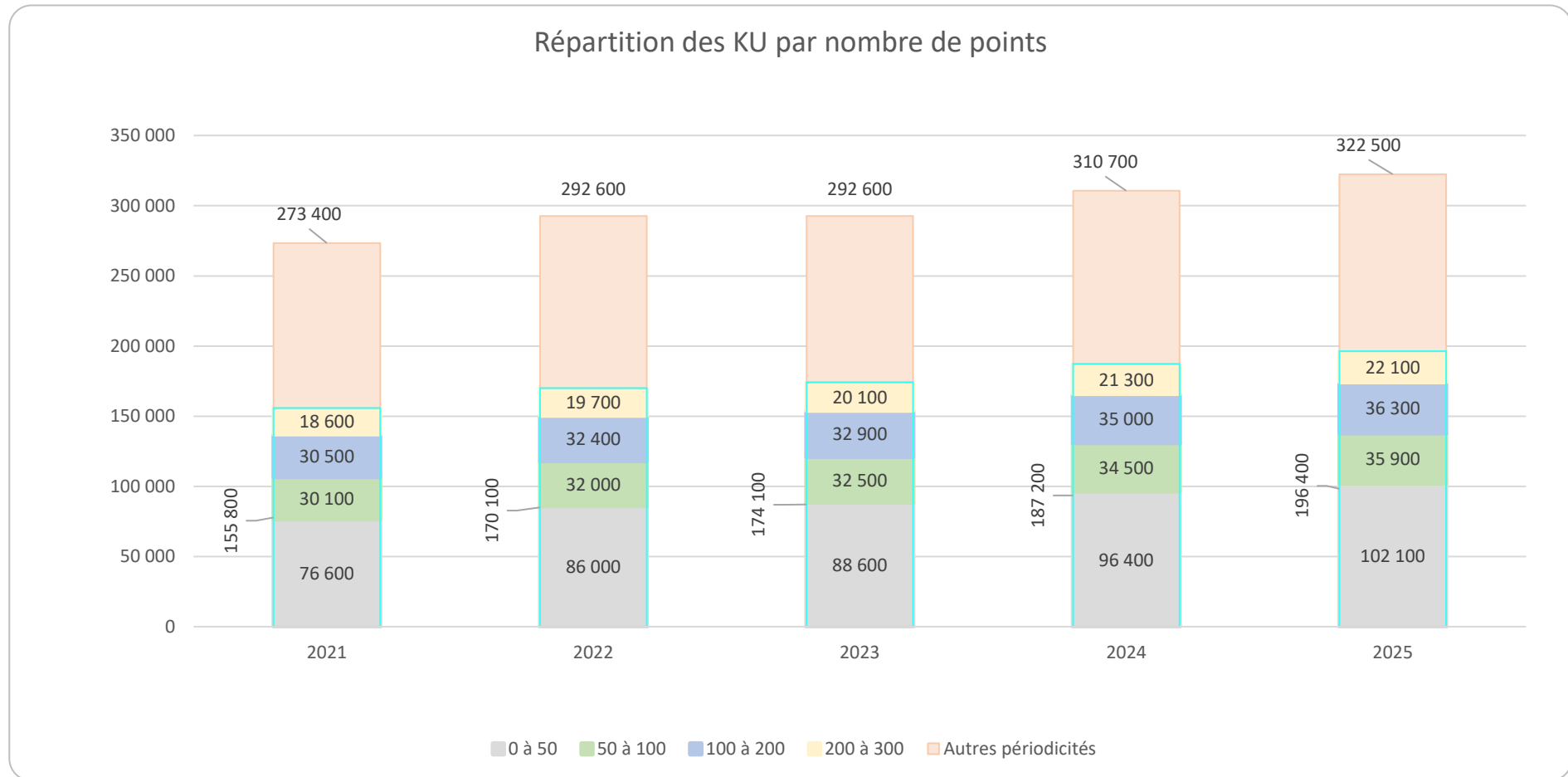
- Une volumétrie structurellement en forte hausse **+48%** entre 2016/2020, **+18%** entre 2021/2025 et **+26,5%** entre 2021/2030
- Une mise en œuvre de la DUR qui a généré une forte baisse des dossiers transitant via les Cicas entraînant, de ce fait, une diminution de la production automatique des Cicas (Cicas verts).
- En volume, 51 983 liquidations Cicas verts en 2019, 24 274 liquidations Cicas verts en 2020, soit **27 709** demandes de retraite supplémentaires à traiter par les gestionnaires en 2020

L'objectif : Faire face à cette augmentation de volumétrie, à moindre coût

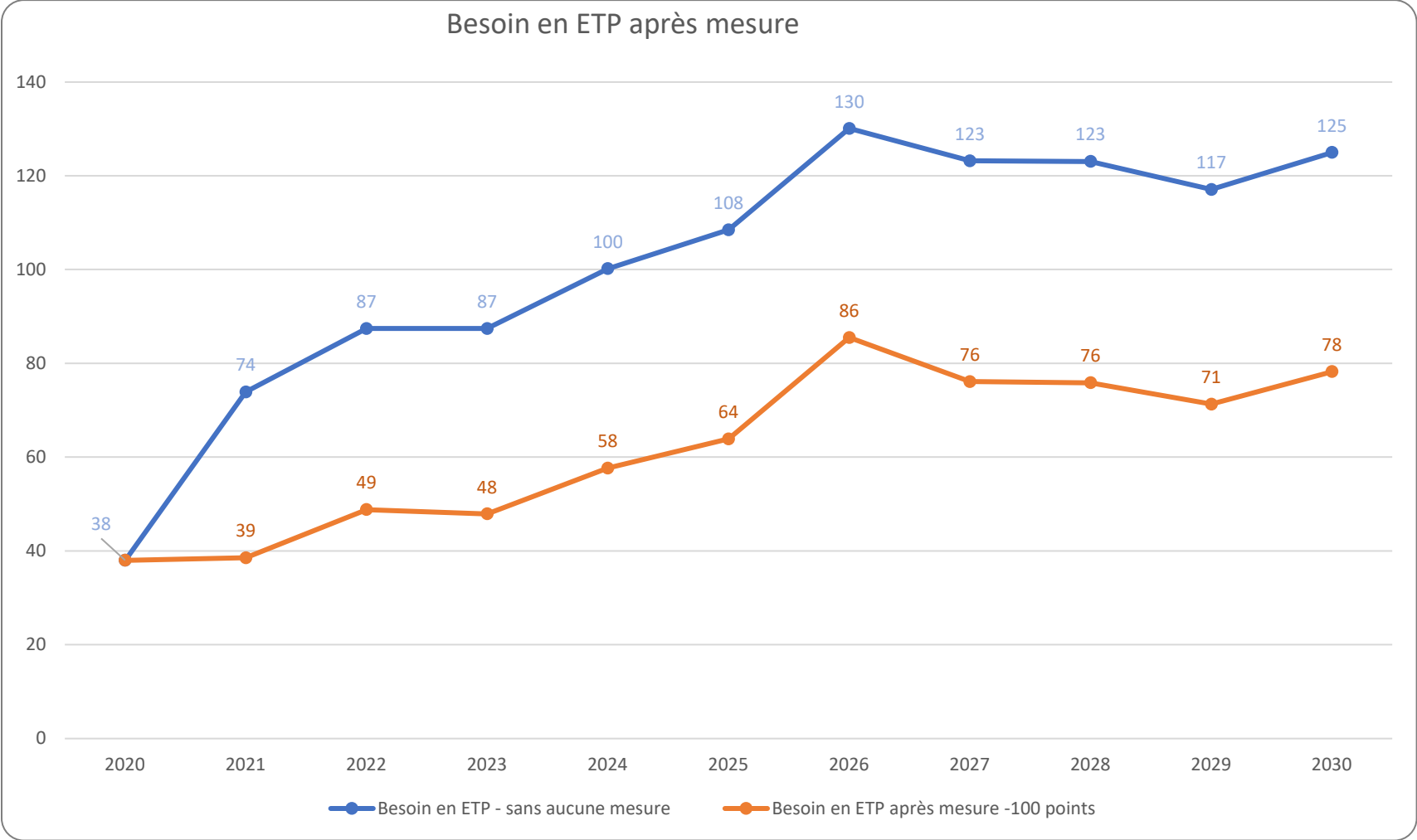
Le moyen d'y parvenir : automatiser les liquidations à faibles points

Moins de 300 points = 57% en 2021, 61% en 2025.

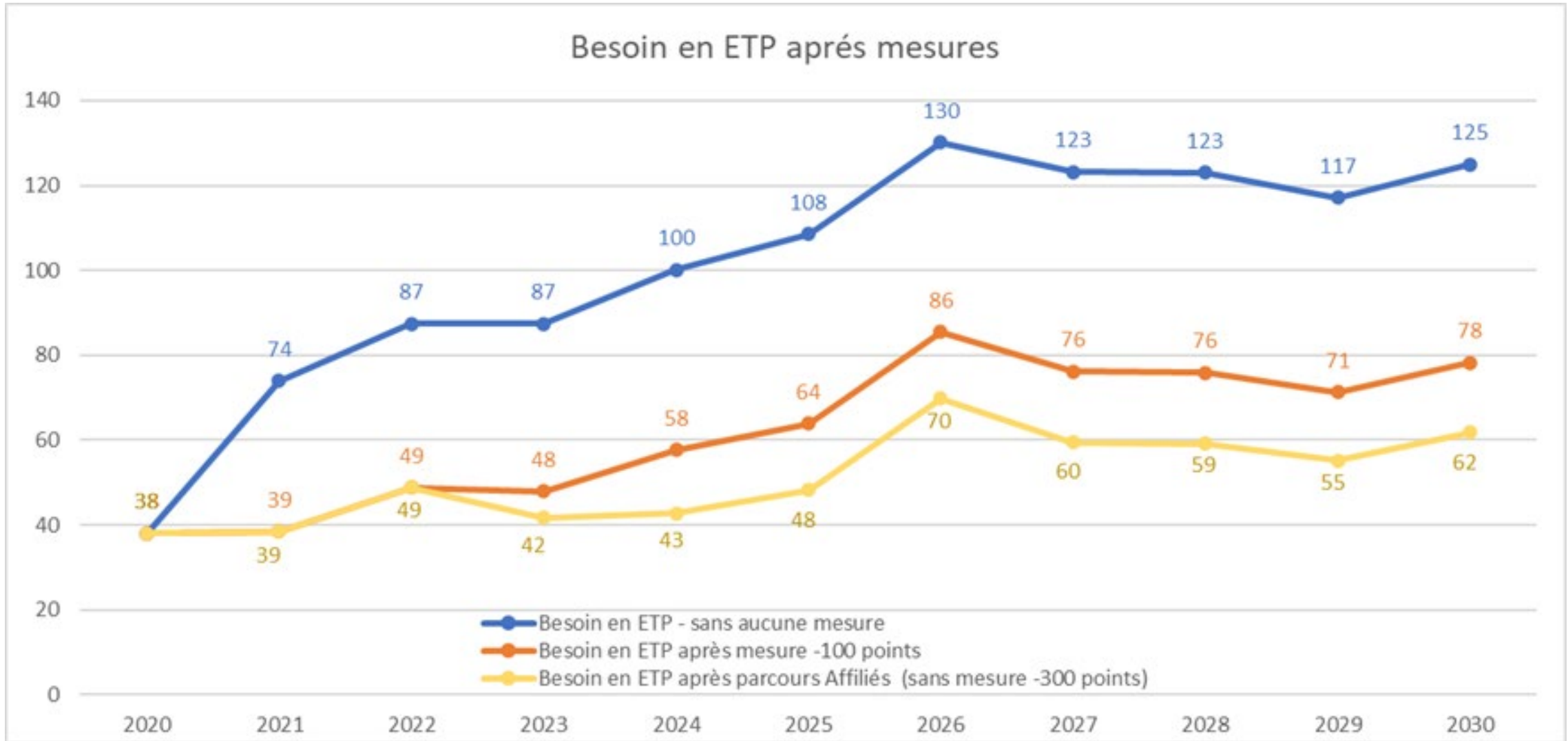
Moins de 50 points = 28% en 2021, 32% en 2025



Une première mesure en 2020/21: l'automatisation des DUR de moins de 100 points sur la période 2021-2030



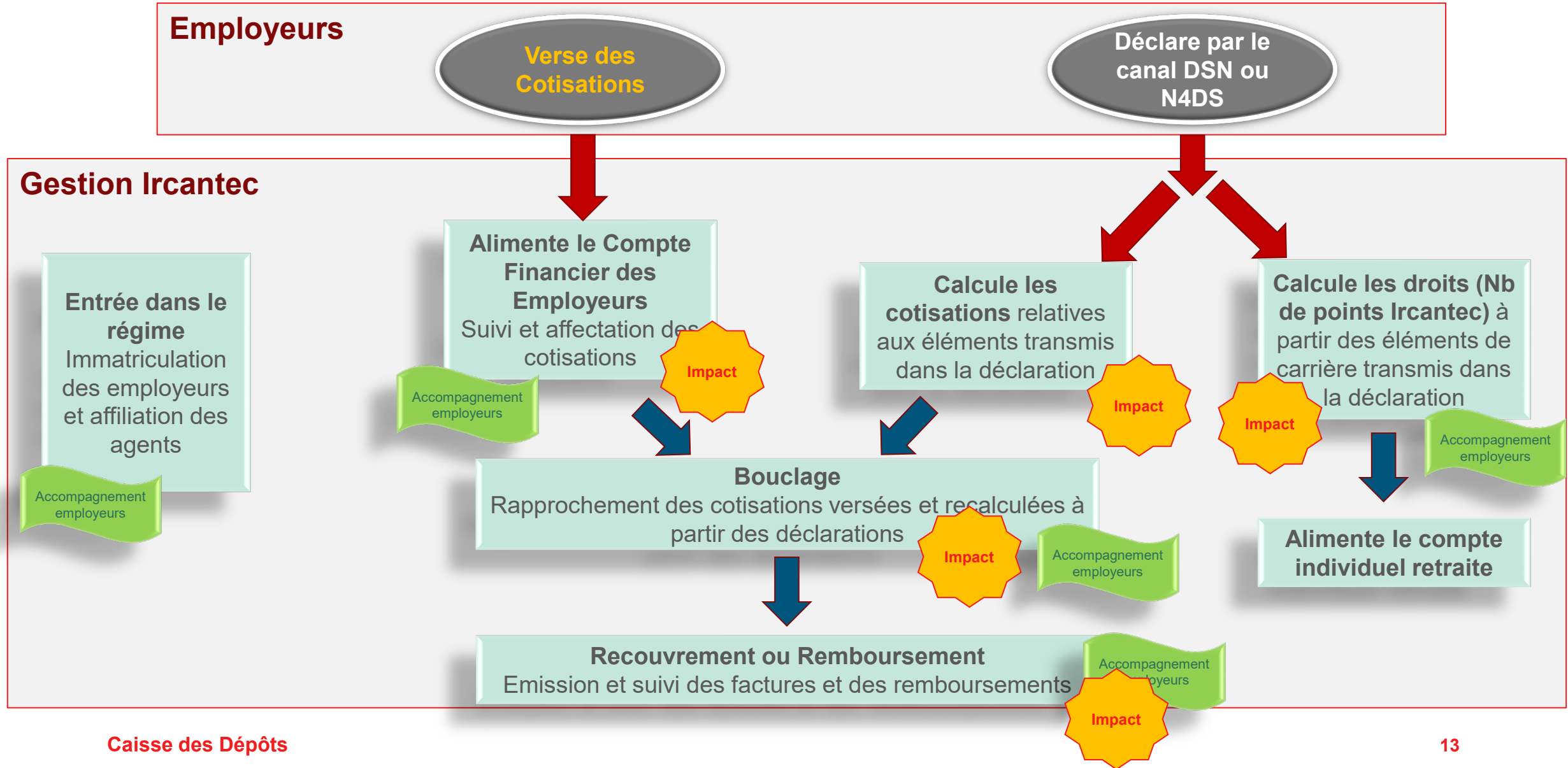
Proposition pour aller plus loin : Mettre en place un Parcours Affiliés



2.2

La mise en œuvre de projets inter-régimes structurants

Impacts de la DSN, RGCU, centralisation du recouvrement à l'Acoss sur le macro processus « Employeurs »





03

Les axes stratégiques

7 axes stratégiques, recouvrant l'ensemble de l'activité du service gestionnaire

7 Axes stratégiques :

- *Moderniser la relation du régime avec ses affiliés et retraités en simplifiant et en renforçant l'accès aux droits dans une démarche d'expérience client (plateforme Marep) renforcée.*
- *Transformer les processus de gestion pour intégrer les projets inter-régimes tout en veillant au maintien d'une qualité de service élevée, dans un contexte d'entrée des employeurs publics dans la Déclaration Sociale Nominative (DSN), de bascule des comptes individuels retraite dans le Répertoire de Gestion des Carrières Unique (RGCU) et de transfert de l'activité de recouvrement à l'Urssaf*
- *Maintenir un niveau de qualité de service d'excellence auprès des employeurs publics, dans un contexte de transformation profonde de l'activité avec notamment le développement de la plateforme Pep's*
- *Renforcer la sécurité et la défense juridique du régime dans ce contexte mouvant ;*
- *Assurer la solvabilité du régime à très long terme grâce à un pilotage technique de qualité ;*
- *Conforter l'Ircantec comme acteur de référence socialement responsable et investisseur avisé reconnu ;*
- *Recentrer l'offre d'action sociale au profit des retraités les plus fragiles.*

04

La Trajectoire financière

Sur les charges de personnel, un arbitrage équilibré :

	2020	F2021	2022	2023	2024	2025
Charges de Personnel						
Prix des ETP opérationnels environnés						
- ETP	628,70	627,08	604,30	593,20	581,20	556,70
- Prix ETP en M€	70,76	71,15	68,63	68,47	67,51	64,90

Eléments de lecture :

- *Le passage du coût complet aux prix standard a un impact de -32,2 ETP entre 2020 et 2022 ;*
- *Création de postes de chefs de projet (5 en 2022, 4 en 2023, 2024 et 2025)*
- *Un avenant d'ores et déjà prévu dans deux situations :*
 - *quand le périmètre du transfert de recouvrement à l'Urssaf CN (caisse nationale) sera défini ;*
 - *Si une future réforme des retraites venait à bouleverser l'économie générale de la COG.*

Sur les charges SI, une enveloppe d'investissement importante, calibrée au plus juste

Le montant prévisionnel des charges S.I sur la période 2022 / 2025 s'élève à 57,75 M€ :

- 20 M€ au titre de l'exploitation et de la maintenance corrective
- 38 M€ au titre de la maintenance corrective et des projets

En comparaison, 55 M€ ont été facturés au régime dans la précédente COG.

4 thématiques :

- *Stratégie d'adaptation des SI aux avancées technologiques (condense l'ensemble des travaux de modernisation) : 3,04 M€*
- *Stratégie de transformation de la gestion back et front (regroupe tous les projets impactant directement la gestion) : 11,2 M€*
- *Résorption de la dette technique (inclus tous les travaux de refonte technique et de montées de version) : 8,59 M€*
- *Contribution à la transformation du système des retraites (Adresse les projets règlementaires contribuant à la modernisation des régimes de Retraites) : 3,9 M€*

Synthèse Trajectoire financière

	2020	F2021	2022	2023	2024	2025
Charges de Personnel						
Prix des ETP opérationnels environnés						
- ETP	628,70	627,08	604,30	593,20	581,20	556,70
- Prix ETP en M€	70,76	71,15	68,63	68,47	67,51	64,90
Charges Système Information						
- Charges limitatives	12,97	13,27	17,01	12,81	12,86	11,53
- Charges Evaluatives	0,00	0,00	0,55	0,35	1,57	1,07
Total Charges Système d'information	12,97	13,27	17,56	13,16	14,43	12,59
Frais Généraux						
Total Frais Généraux	9,29	10,31	11,28	11,37	11,42	11,52
TOTAL GENERAL						
Total Général	93,02	94,73	97,47	93,00	93,36	89,01